

Mairie de MERY SUR CHER

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 15 Octobre 2021

Date de convocation : 07 Octobre 2021

Présents :

M.AIT-SLIMANE, Maire, Mmes AZEVEDO, GRENON, adjointes

Mmes BOUILLOT, CHANTEREAU-PRIEUR, CLEMENTINO, DAGOUSSET, GRIMONT, TAILLEMITE
MM. GAPTEAU, LE PONNER, PIERREL.

Absents excusés : M.BEGUIN a donné pouvoir à M AIT SLIMANE,
MM DUMERY, VIGORIE

Secrétaire de séance : Mme GRENON

Ouverture de la séance à 19h05

Approbation du compte rendu de la réunion du 29 juin

Approuvé à l'unanimité des présents

Modifications de contrat

- Avenant au contrat d'un l'employé communal en contrat aidé. Au regard de la fréquentation du restaurant scolaire, il est nécessaire d'avoir une présence supplémentaire dans l'encadrement des enfants. Pour cela le Maire propose de passer d'une durée hebdomadaire de 30h à 35h.

- Avenant au contrat de travail d'une employée communale qui prend la garderie en charge chaque matin (plus d'heure en semaine scolaire et moins durant les congés scolaires)

- Modification des horaires de l'employée communale en contrat aidé sans changement de base hebdomadaire de travail

Approuvé à l'unanimité des présents

Fond de concours travaux voirie 2021 réalisés par le C D C

Après proposition de la CDC Vierzon Sologne Berry et avis de la commission travaux, proposition au conseil municipal de refaire les enrobés de la route des Terres (de la RD2076 au croisement avec le grand chemin) La commune versera un fond de concours de 7479,70 TTC

Arrivée de Mme GRIMONT à 19h15, elle prend part à ce vote

Approuvé à l'unanimité des présents

Dénomination foyer rural

Au vu de son implication sans faille dans les manifestations des associations communales et comme évoqué au cours de diverses réunions, il est proposé au vote la dénomination du foyer rural : *Salle Mouloud Amirouchen*

La date retenue est le samedi 16 octobre à 11h en présence de sa famille

Approuvé à l'unanimité des présents

Subvention exceptionnelle à la coopérative scolaire

Subvention d'un montant de 265€63 pour l'achat de livres destinés à l'école

Approuvé à l'unanimité des présents

Cadeaux de Noël pour les enfants de l'école

Montant alloué : 25€ par enfant sous forme de bon d'achat (le cadeau sera choisi en magasin)

Cette année comme en décembre 2020, il n'y aura pas de spectacle de Noël organisé par l'école, le père Noël arrivera sur la place de la mairie le vendredi 10 décembre (date à confirmer après rencontre avec les nouveaux membres de l'amicale des parents d'élèves)

La place de la mairie sera décorée les samedi 27 et dimanche 28 novembre

Avis sur conseil municipal sur un projet de ferme photovoltaïque sur une propriété privée

Travaux réalisés par la société Urbasolar au lieu-dit La Grand Perrière

Le permis de construire sera déposé début 2022

M Le Maire lit les détails de ce projet

Mme DAGOUSSET arrivée à 19h27 prend part à ce vote

Avis favorables : 12

Abstention : 1

Mme BOUILLOT n'a pas pris part au vote

Validation de l'APS (Avant Projet Sommaire) du projet Bouftard

Présentation des plans et des diverses étapes des travaux dans le cadre de l'APS.

Attente d'une nouvelle rencontre avec Val de Berry pour l'étude de l'implantation des logements sociaux

Augmentation du devis suite à la crise actuelle sur tous les matériaux

Le permis de construire sera déposé en novembre et ensuite passage à l'étape des appels d'offres

Approuvé à l'unanimité des présents

Bail du local technique communal

Le propriétaire du local communal utilisé actuellement a résilié le bail en date du 30 novembre

La location d'un nouveau local est en cours, le conseil municipal à l'unanimité donne pouvoir au maire pour signer tous baux liés à cette destination

Programme voirie communale 2022

Après proposition de la CDC Vierzon Sologne Berry et avis de la commission travaux, proposition au conseil municipal de refaire les enrobés de la 2^{ème} tranche de la route des Terres (du Grand Chemin à la route des Macaires) La commune versera un fond de concours

Programme national des ponts et ouvrages communaux lié au plan de relance

Dans le cadre du plan de relance, la commune a candidaté pour être retenue sur le financement des études des ponts et ouvrages. La commune a été retenue. Les 4 ponts sur des voies communales sont concernés (ponts canal de Berry)

Travaux de sécurisation de la traversée de la RD 2076 par l'éclairage public

A notre demande le SDE18 va installer une sécurisation par faisceaux lumineux sur le passage piétons devant le Bouftard
Financement par le SDE 18 (Syndicat Départemental Energie du Cher) et la CDC Vierzon Sologne Berry.

Surveillance de la qualité de l'air dans les écoles

Un questionnaire sous forme d'auto test est mis en ligne

Convention Payfip

Cette convention a été mise en place pour le paiement de la cantine et de la garderie
Chaque mois, les familles des enfants reçoivent un récapitulatif du nombre de repas pris au restaurant scolaire et de présence au service de garderie communale. Un titre sera émis par le Trésor Public.

Disponibilité columbarium au cimetière

Il ne reste plus qu'une place de disponible aux colombariums. Décision sera prise au prochain conseil municipal, pour l'implantation d'un nouvel ensemble après études chiffrées

Information déploiement 5G Bouygues

A compter d'Octobre Bouygues met en service le réseau 5G sur la commune.

Loisirs créatifs avec Génération Mouvement

Le Club du temps qui passe organise des ateliers Loisirs Créatifs. Ces derniers sont ouverts à tous. Le premier aura lieu le mardi 09 novembre à la salle Mouloud Amirouchen

Réponse du Président de la République au courrier envoyé par M Le Maire

M Le Maire a envoyé un courrier au Président de la République relatif aux dotations de l'état pour notre commune. Le Cabinet de la Présidence de la République a répondu

Fond de Péréquation Intercommunal. (FPIC)

Pour compenser la baisse du FPIC, la CDC Vierzon Sologne Berry demande aux communes adhérentes de la solliciter pour un fond de concours du même montant. Le cout des diagnostics réalisés au « bouftard » sera fléché.

Questions diverses

M le Maire fait le point sur la situation des aménagements d'un ensemble de parcelles, propriété privée d'un administré. Il informe le conseil municipal des rencontres et échanges qu'il a partagés sur ce dossier. Il rappelle les obligations de chacun en matière d'urbanisme. Les aménagements ont été stoppés.

➤ Une convention a été signée avec ENEDIS pour la réalisation d'une fresque par Mme Annie Taillemite sur le transformateur situé sur la route de « Montévry »

Un point presse sera fait le mercredi 20 octobre à 16h

➤ Le nouvel employé communal est inscrit pour une formation conduite des engins de chantier. Elle sera dispensée à Mery sur Cher par le centre de formation MALUS

➤ Le Conseil Départemental du Loir et Cher, après accord du Conseil Départemental du Cher, a pris un arrêté interdisant la circulation, dans les deux sens, sur la départementale RD2076 pour les poids lourds de plus de 3,5 t, en transit, de Vierzon à l'est, aux limites du Loir et Cher. Cet arrêté sera effectif une fois les panneaux d'interdictions posés.

➤ Un comptage du nombre de véhicules empruntant la RD 211 (route de Theillay) a été effectué en mai et en septembre sur une semaine

➤ Afin de ne pas créer de charge supplémentaire sur le commerce local, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le loyer du local de la boulangerie pour cette année,

➤ Difficulté pour s'attacher les services d'une assistante maternelle sur la commune.

➤ Dans le cadre de l'élection Présidentielle des dimanches 10 et 24 Avril, Monsieur Le Maire reçoit beaucoup de demande de parrainages

Fin du Conseil Municipal à 22h20

Le prochain conseil aura lieu le vendredi 26 novembre à 19h